

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE AUX CONSOMMATEURS

ARTICLE 1. ACCEPTATION - OPPOSABILITE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent de plein droit à toutes les ventes des produits (ci-après « Produits ») conclues par la société **Fibrétic** - inscrite au registre du commerce de **Créteil** - sous le numéro **499983997** - et domicilié au **15 AVENUE DE NEPTUNE 94130 NOGENT SUR MARNE** - (ci-après « LE VENDEUR ») sur le site internet www.mymarchy.com (ci-après « le Site »), auprès de tout acheteur non professionnel (ci-après « le Client ») qui les agréé et qui reconnaît en avoir parfaite connaissance et renonce de ce fait à se prévaloir de tout document contradictoire. Aucun autre document que les présentes ne pourra créer d'obligations à la charge des parties ou déroger aux présentes à moins de faire l'objet d'un écrit signé par les parties. Les CGV sont accessibles à tout moment sur la fiche vendeur et prévaudront, le cas échéant, sur tout autre version antérieure ou tout autre document contradictoire. Le Client dispose de la faculté de demander à ce que les CGV lui soient envoyées par LE VENDEUR par courrier électronique. Il peut également les sauvegarder, les éditer ou les copier, étant précisé que la sauvegarde, l'édition ou la copie de ce document relèvent de sa seule responsabilité, ces CGV pouvant être susceptibles de modifications. Les modifications de ces CGV sont opposables aux Clients à compter de leur mise en ligne et s'appliquent aux transactions conclues postérieurement à leur mise en ligne.

ARTICLE 2. INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations suivantes : les caractéristiques essentielles des Produits ; le prix du Produit et des frais de transport ; le délai de livraison ; les informations relatives à l'identité du VENDEUR, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités ; les informations relatives au droit de rétractation, aux garanties légales ; la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation.

ARTICLE 3. COMMANDES

3.1. Navigation à l'intérieur du Site. Le Client peut prendre connaissance des différents Produits proposés à la vente par LE VENDEUR sur le Site et naviguer librement sur les différentes pages du Site, sans pour autant être engagé au titre d'une commande.

3.2. Enregistrement d'une commande. Si le Client souhaite passer commande, il choisira les différents Produits auxquels il porte un intérêt, et manifestera ledit intérêt en cliquant sur la case « Ajouter au panier ». Sur le Site, à tout moment, le Client pourra :

- obtenir le détail des Produits qu'il a sélectionnés, en cliquant sur « Voir mon panier »,
- poursuivre sa sélection de Produits en cliquant sur « Continuer mes achats »,
- terminer sa sélection de Produits et commander ces Produits en cliquant sur « Régler ».

Pour commander les Produits qu'il a ainsi choisis, après avoir cliqué sur « Régler », le Client devra se connecter à son compte ou créer son compte soit en saisissant son adresse mail et son mot de passe confidentiel, s'il a déjà créé son compte, soit en cliquant sur « Créer mon compte » dans le cas contraire. Dans cette dernière hypothèse, le Client devra cliquer sur le bouton « s'inscrire » et devra remplir avec exactitude le formulaire mis à sa disposition, sur lequel il devra indiquer les informations nécessaires à son identification et notamment ses nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone. En outre, le Client devra fournir son adresse e-mail et le mot de passe de son choix qui lui sera personnel et confidentiel et dont il aura besoin pour s'identifier ultérieurement sur le Site. Le Client est informé et accepte que la saisie de ces deux identifiants vaut preuve de son identité. Une fois le Client identifié, il devra valider l'adresse de livraison. Un récapitulatif apparaîtra à l'écran, détaillant notamment : les natures, quantité et prix des Produits retenus par le Client, ainsi que le montant total de la commande, les coordonnées du Client, l'adresse de livraison des Produits. Le Client pourra corriger les éventuelles erreurs avant cliquer sur « Passer au règlement » Si tel est le cas, un nouveau récapitulatif sera automatiquement édité.

3.3. Validation définitive de la commande. Après avoir pris connaissance du récapitulatif, et une fois que l'ensemble des informations demandées aura été complété par le Client, ce dernier cochera la case d'acceptation des présentes conditions générales de vente et cliquera sur « Régler ». Ce deuxième clic constitue une signature électronique. Cette signature a valeur et engage le Client au même titre qu'une signature manuscrite. Le récapitulatif sera enregistré sur les registres informatiques du VENDEUR, eux-mêmes conservés sur un support fiable et durable et sera considéré comme preuve de l'engagement du Client. Le Client pourra rentrer son numéro de carte bancaire parmi les différentes propositions de carte de paiement et procédera au paiement des Produits dans les conditions de l'article 6.

3.4. Récapitulatif de la commande. Lorsqu'il aura validé son mode de paiement sur le Site, une confirmation de la commande du Client s'affichera sur l'écran. La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'affichage du récapitulatif de la commande par LE VENDEUR, lequel vaut « accusé » de réception de la commande. Il sera alors envoyé au Client un courriel récapitulant la commande lors de son enregistrement (ci-après « Contrat »).

3.5. En tout état de cause, LE VENDEUR se réserve le droit de refuser

toute commande ou toute livraison en cas (i) de litige existant avec le Client, (ii) de non-paiement total ou partiel d'une commande précédente par le Client, (iii) de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire des organismes bancaires. La responsabilité du VENDEUR ne pourra alors être engagée.

3.6. Suivi de la commande. Le Client peut à tout moment consulter l'état de sa commande en consultant la rubrique « Mes commandes ». Ce suivi permet au Client de connaître l'état de traitement de sa commande, mais également l'état d'expédition ou de livraison de ses colis. Le Client peut à tout moment contacter le service client du VENDEUR afin d'être informé du suivi de sa commande (tel : **0645167970** - et mail : **m.queye@wanadoo.fr** ou **diama.tissage@gmail.com** -)

ARTICLE 4. DISPONIBILITE DES PRODUITS

Les offres de Produits proposées sur le Site ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles. La disponibilité peut varier dans une même journée en fonction du niveau des ventes enregistrées par LE VENDEUR. LE VENDEUR effectue sur le Site une mise à jour très fréquente des disponibilités, mais il ne pourra être tenu pour responsable si le stock n'est pas identique à celui indiqué sur le Site. En cas d'indisponibilité du Produit après passation de la commande par le Client, LE VENDEUR s'engage à l'en informer par courrier électronique dans les huit (8) jours à compter de la date de la commande et à indiquer au Client le délai d'attente pour la réception du Produit. Si le Client le désire, il pourra demander l'annulation de la commande (remboursement par virement bancaire dans un délai de quatorze (14) jours) ou l'échange du Produit non disponible contre un autre Produit en contactant LE VENDEUR par email ou par téléphone aux coordonnées indiquées à l'article 7.

ARTICLE 5. LIVRAISON – RISQUES

5.1. La livraison s'entend du transfert au Client de la possession physique ou du contrôle des Produits. Elle n'est possible qu'après confirmation du paiement par l'organisme bancaire du VENDEUR.

5.2. LE VENDEUR propose de livrer les Produits selon le mode de livraison **colissimo, chronopost, dhl ou ups** - les frais de port ainsi que les délais de livraison figurant dans la commande.

5.3. Sauf convention contraire, les Produits sont livrés au Client au lieu indiqué dans le Contrat. La responsabilité du VENDEUR ne saurait être engagée notamment du fait d'un changement d'adresse ultérieur du Client qui ne lui aurait pas été notifié ou d'une erreur dans les coordonnées du Client communiquées par ce dernier.

5.4. LE VENDEUR s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Produits commandés dans le délai précisé dans le Contrat. Si les Produits commandés n'ont pas été livrés à la date indicative de

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE AUX CONSOMMATEURS

livraison, pour toute autre cause que la force majeure, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client si après avoir enjoint LE VENDEUR d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, cette dernière ne s'est pas exécutée dans ce délai. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées par virement bancaire dans un délai maximum de quatorze (14) jours, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

5.5. Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés chez un même vendeur seront livrés en une seule fois.

5.6. Si au moment de la livraison, l'emballage d'origine est abîmé, déchiré, ouvert, le Client doit alors vérifier l'état des Produits. S'ils ont été endommagés, le Client doit refuser le colis et noter une réserve sur le bordereau de livraison uniquement possible si livraison par transporteur de type Fedex, UPS, TNT (« colis refusé car ouvert ou endommagé »). Le Client doit indiquer sur le bon de livraison et sous forme de réserves manuscrites accompagnées de sa signature toute anomalie concernant la livraison (Produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, Produits cassés, etc.) Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que le Client, ou une personne autorisée par lui, a signé le bon de livraison.

ARTICLE 6. PRIX - PAIEMENT

6.1. Les Produits sont commercialisés aux tarifs en vigueur figurant sur le Site, lors de l'enregistrement de la commande par LE VENDEUR. Les prix sont exprimés TTC en Euros. Ils ne comprennent pas les frais de transport et de livraison, qui sont facturés, le cas échéant, en supplément sur la base du tarif applicable au jour de la commande et qui sont communiqués au Client avant la passation de la commande.

LE VENDEUR se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant précisé que le prix indiqué dans le bon de commande édité par LE VENDEUR est le prix définitif et inclut les frais de transport et de livraison.

6.2. Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, par voie de paiement sécurisé, par la plateforme de paiement en ligne Stripe. Le Client devra transmettre son numéro de carte bancaire, le type de cette dernière, la date d'expiration de celle-ci ainsi que le numéro cryptogramme (numéro à 3 chiffres figurant au verso de la carte bancaire). Le Client sera basculé automatiquement sur le serveur monétique de la banque de la Market Place. Le serveur de la banque fait l'objet d'une sécurisation par son terminal de paiement électronique de manière à protéger le plus efficacement possible toutes les données liées aux moyens de paiement. Le Client reconnaît qu'à aucun moment ses données bancaires ne transiteront sur le système informatique du VENDEUR, qui ne pourra donc voir sa responsabilité engagée en cas de

soustraction frauduleuse des données bancaires du Client. La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du Client après vérification des données de celle-ci. Dans le cas où le débit du prix serait impossible, la commande du Client sera annulée.

6.3. LE VENDEUR ne sera pas tenu de procéder à la livraison des Produits commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées. Le paiement lui-même ne sera considéré comme exécuté qu'après encaissement effectif des fonds par LE VENDEUR.

6.4. Une facture est établie par LE VENDEUR et remise au Client lors de la livraison des Produits commandés. Le Client peut en faire la demande directement auprès du vendeur via son compte. Un récapitulatif est établi par la Market Place et disponible dans la rubrique « Mon compte – Mes commandes »

6.5. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit des intérêts de retard correspondant au triple du taux d'intérêt légal. Ces intérêts seront dus jusqu'au jour du règlement de la somme exigible, intérêts compris.

ARTICLE 7. DROIT DE RETRACTATION

7.1. Le Client a le droit de se rétracter du Contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze (14) jours à compter du jour où le Client lui-même ou un tiers autre que le transporteur prend physiquement possession des Produits.

7.2. Notification du droit de rétractation. Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier au VENDEUR (Fibrétic / Martine Gueye / 15 avenue de Neptune 94130 Nogent sur Marne tel : 0645167970 ; mail : m.gueye@wanadoo.fr ou diama.tissage@gmail.com) sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté en utilisant un support durable (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique). Le Client peut contacter directement le vendeur en cas de rétractation. Ou il peut remplir un formulaire de contact disponible sur tous les bas de pages du site.

7.3. Effet de la rétractation. En cas de rétractation, LE VENDEUR remboursera au Client tous les paiements reçus du Client, y compris les frais de livraison initiaux sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où LE VENDEUR est informé de la décision de rétractation du Client. LE VENDEUR procèdera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client aura utilisé pour la transaction initiale, sauf si le Client convient expressément d'un moyen différent. Ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client. LE VENDEUR se réserve le droit de différer le remboursement jusqu'à ce qu'il ait reçu les Produits ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve d'expédition des Produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

7.4. Modalités de retour. Le Client doit renvoyer ou restituer les Produits en parfait état, à l'adresse suivante : (- Fibrétic / Martine Gueye / 15 avenue de Neptune 94130 Nogent sur Marne -), sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours après qu'il aura communiqué au VENDEUR sa décision de rétractation. Ce délai est réputé respecté si le Client renvoie les Produits avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours. En cas de dépréciation des Produits retournés résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ces Produits, LE VENDEUR se réserve la possibilité d'engager la responsabilité du Client et de demander le paiement d'une indemnité compensatrice proportionnée par rapport au prix d'achat desdits Produits. Les frais de retour seront à la charge exclusive du Client.

ARTICLE 8. RESERVE DE PROPRIETE

EN TOUT ETAT DE CAUSE, LE TRANSFERT DE LA PROPRIÉTÉ DES PRODUITS COMMANDÉS AU PROFIT DU CLIENT NE SERA RÉALISÉ QU'APRÈS COMPLET PAIEMENT DU PRIX PAR CE DERNIER.

Le Client devra veiller à ce que l'identification des Produits soit toujours possible après leur livraison.

ARTICLE 9. OBLIGATIONS DU CLIENT

LE VENDEUR rappelle que les mineurs non émancipés sont incapables de contracter. Le Client doit utiliser et entretenir les Produits conformément à la notice jointe avec ceux-ci. Les Produits concernés pouvant être des équipements de protection individuelle, le Client s'engage à prendre connaissance et à respecter toutes les indications associées à ce type de produits. D'une manière générale, le Client garantit être titulaire de la carte bancaire ayant servi au paiement. En conséquence, le Client à l'origine de la commande de Produits garantit LE VENDEUR contre toutes les conséquences dommageables de l'utilisation non autorisée et/ou frauduleuse de la carte bancaire d'un tiers.

ARTICLE 10. GARANTIE – RESPONSABILITE

10.1. Les Produits fournis par LE VENDEUR bénéficient, conformément aux dispositions légales de la garantie légale de conformité dans les conditions des articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation, et de la garantie contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation, dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil.

10.2. Garantie légale de conformité

11.2.1. Article L217-4 du Code de la Consommation : le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE AUX CONSOMMATEURS

des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

11.2.2. Article L217-5 du Code de la Consommation : le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

10.3. Garantie des vices cachés

11.3.1. Article 1641 du Code Civil : le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

11.3.2. Article 1648 al 1er du Code Civil : l'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.

10.4. Mise en œuvre

11.4.1. Toute demande de garantie légale au titre de la garantie de conformité ou des vices cachés doit être formulée auprès du VENDEUR (Fibrétic / Martine Gueye / 15 avenue de Neptune 94130 Nogent sur Marne tel: 0645167970 ; mail : m.gueye@wanadoo.fr ou diama.tissage@gmail.com) en qualité de garant de la conformité des Produits au contrat.

11.4.2. Garantie légale de conformité

Le Client bénéficie d'un délai de deux (2) ans pour agir, à compter de la délivrance du Produit. Le Client peut choisir entre la réparation et le remplacement du Produit, sous réserve que ce choix n'entraîne pas un coût manifestement disproportionné compte tenu de la valeur du Produit ou de l'importance du défaut. LE VENDEUR est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité choisie par le Client. Le Client est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de

conformité du Produit durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du Produit.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie.

11.4.3. Garantie des vices cachés

Si le Client décide de mettre en œuvre la garantie des vices cachés au sens de l'article 1641 du Code civil, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction de prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

10.5. Garantie commerciale

Le cas échéant, les Produits fournis par LE VENDEUR bénéficient, en outre, d'une garantie commerciale dans les conditions et limites décrites dans la documentation jointe aux Produits. En tout état de cause, la garantie ne s'applique pas en cas de vice ou de défaut provenant :

- de modification des spécifications des Produits imposées par le Client,
- des cas fortuits ou de force majeure,
- l'usure normale des Produits,
- la négligence, notamment dans le stockage des Produits,
- une utilisation des Produits non-conforme aux conditions d'utilisation figurant dans la documentation technique, ou non conforme à toutes prescriptions du VENDEUR ou à tous usages, lois et règlements en vigueur,
- de réparations, altérations, interventions ou modifications effectuées sur les Produits sans l'accord préalable et écrit du VENDEUR,
- le défaut dans la mise en œuvre du processus d'utilisation des Produits ou le défaut d'entretien des Produits.

La garantie, sauf stipulation contraire figurant au contrat, ne s'applique qu'aux vices qui se seront manifestés pendant une période de **1 MOIS** : à compter du jour de livraison défini à l'article 5.

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la garantie, le Client doit aviser LE VENDEUR sans délai et par écrit, des vices qu'il impute aux Produits et fournir toutes justifications quant à la réalité de ceux-ci. Il doit donner au VENDEUR toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède.

Les Produits défectueux sont remplacés par LE VENDEUR après que le Client les lui ait retournés aux frais du VENDEUR. S'il s'avère que l'origine du défaut réside dans l'un des cas visés au présent article, les frais de transport des Produits seront intégralement refacturés au Client.

10.6. Toute garantie est exclue en cas d'utilisation ou de stockage des Produits non conformes aux dispositions figurant sur la documentation attachée aux Produits.

10.7. LE VENDEUR ne sera pas considéré comme responsable ni défaillant s'il rapporte la preuve que le retard ou l'inexécution est consécutive à la survenance d'un cas de force majeure ou est imputable au Client.

ARTICLE 11. DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de la gestion de la commande du Client, LE VENDEUR sera amené à traiter les données personnelles du Client dans les conditions définies dans sa politique de confidentialité. Le Client est donc invité à se rendre sur la page suivante [...] afin de s'informer sur les conditions de traitement mis en œuvre.

ARTICLE 12. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du Site est la propriété de la société Market Prod, SARL au capital de 7.500 euros, inscrite au RCS de Lyon sous le numéro 447 775 529, dont le siège social est situé 4 rue Joannes Drevet, 69002 Lyon et les droits de propriété intellectuelle sur les Produits commandés, et notamment les marques qui y sont apposées, qui sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle sont la propriété du VENDEUR. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 13. DISPOSITIONS GENERALES

13.1. Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

13.2. Les présentes CGV et le récapitulatif de la commande transmis au Client forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les Parties.

13.3. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par LE VENDEUR constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

13.4. Tout contrat conclu avec le Client correspondant à une commande d'un montant supérieur à 120 euros TTC sera archivé par LE VENDEUR pendant une durée de dix (10) ans conformément à l'article L213-1 du code de la consommation. LE VENDEUR archivera ces informations afin d'assurer un suivi des transactions et de produire une copie du contrat à la demande du Client.

13.5. En cas de litige, LE VENDEUR aura la possibilité de prouver que son système de suivi électronique est fiable et qu'il garantit l'intégrité de la transaction.

ARTICLE 14. DOIT APPLICABLE - REGLEMENT DES LITIGES

14.1. Toutes les clauses figurant dans les présentes CGV ainsi que toutes les opérations de vente qui y sont visées sont soumises au droit français.

14.2. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée entre les parties. Le Client est informé de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends. Conformément aux

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE AUX CONSOMMATEURS

dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, LE VENDEUR peut adhérer au service d'un médiateur. Après démarche préalable écrite du Client vis-à-vis du VENDEUR, le médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti. Pour connaître les modalités de saisie du Médiateur. Les informations relatives à la procédure de médiation de la consommation ainsi que la liste des médiateurs sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>

Le Client peut également présenter ses réclamations éventuelles sur la plateforme de résolution des litiges mise en ligne par la Commission Européenne à l'adresse suivante <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

La Commission Européenne transfèrera la réclamation du Client aux médiateurs nationaux compétents notifiés.

14.3. A défaut d'accord dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification du litige à l'autre partie, tous les litiges auxquels les présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.